

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS127

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 43, substituer au mot :

« septembre »,

le mot :

« janvier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à établir la rédaction issue des travaux de l'Assemblée nationale.